

Communiqué des personnels du lycée Eugène Hénaff (Bagnolet) du mardi 17 octobre 2023

Le lundi 16 octobre, 70 personnels du lycée Eugène Hénaff de Bagnolet ont exercé à nouveau leur droit de retrait et se sont rendus au rectorat de Créteil pour exposer leurs revendications. Aucune délégation n'a été reçue malgré la forte mobilisation. La seule réponse obtenue est une proposition d'audience le lundi 6 novembre, soit un mois après notre première demande faisant suite à une intrusion et agression d'un collègue pendant son cours le mardi 3 octobre.

Cette réponse tardive par mail, et l'absence de mesures pour sécuriser l'accès au lycée, sont reçues par la communauté éducative comme une marque de mépris d'autant plus durement ressentie après l'assassinat de notre collègue à Arras auquel nous avons solennellement rendu hommage devant le rectorat.

Pour rappel, depuis le mardi 3 octobre, le lycée Eugène Hénaff a connu pas moins de 3 intrusions dont une altercation violente avec un individu en état d'ébriété qui s'est introduit dans l'établissement, est parvenu jusqu'à une salle de classe du deuxième étage et a menacé verbalement et physiquement un enseignant devant ses élèves. (*« Tu as déjà pris une baffe qui t'arrache la tête ? » ; « je ne vais pas te faire une Samuel Paty ! »*).

À cette occasion, de nombreux dysfonctionnements ont été de nouveau constatés (alarme PPMS inopérante, équipe d'AED en sous-effectif chronique, nombreux accès non sécurisés du lycée, etc.). Cet état de fait perdure depuis des années, faisant écho à la violente altercation à l'arme blanche devant le lycée le 3 avril 2023, avec de lourdes conséquences : plusieurs blessés et l'hospitalisation d'une assistante d'éducation.

Les personnels s'étaient donc mis en droit de retrait à partir du 4 Octobre en adressant officiellement par écrit nos préoccupations et nos demandes au rectorat. La seule réponse de ce dernier fut de nous signifier que notre droit de retrait n'avait pas lieu d'être ! Alors que Gabriel Attal, ministre de l'éducation nationale, a récemment demandé aux recteurs d'apporter une réponse adaptée et humaine, le rectorat de Créteil poursuit son mépris sans même adresser un message de soutien à l'enseignant et aux élèves qui ont dû faire face à la violente intrusion du 3 octobre.

Dans le même temps, nous avons adressé des demandes précises à la Région concernant la sécurisation défaillante des accès au lycée. A ce jour, nous n'avons ni réponse ni interlocuteur du conseil régional d'Ile de France.

Nous tenons une nouvelle fois à exprimer notre colère devant les manquements structurels cruellement remis en lumière par ces récents événements :

- un manque de moyens humains : le nombre d'assistants d'éducation (AED) est clairement insuffisant pour assurer le bon fonctionnement d'un établissement de cette taille (2,5 personnes non-remplacées sur les postes existants et sous-effectif structurel). Un établissement aussi grand a également besoin d'un second poste de proviseur adjoint. Enfin, le *turn-over* et le grand nombre de postes non-pourvus du service administratif, d'entretien et de cantine (personnels ATTE), dégrade fortement le fonctionnement du lycée.

- des infrastructures défaillantes qui ne permettent pas d'assurer la sécurité de toutes et tous : nombreux points d'entrée non-sécurisés dans l'établissement, dysfonctionnement des portes coupe-feu...

Les parents d'élèves inquiets de la sécurité et des conditions d'enseignement de leurs enfants se mobilisent : ils ont signé massivement une pétition reprenant l'ensemble de nos revendications.

Nous voudrions rappeler avec insistance que les insuffisances cumulées que nous pointons inlassablement finissent par engendrer en bout de course des situations humaines proprement inacceptables. Les événements que nous venons de vivre ne sont pas de simples faits divers qui seraient à appréhender comme des curiosités malheureuses. Ils s'inscrivent dans un contexte plus large où de nombreux établissements du 93 sont confrontés aux mêmes difficultés.

Ces situations inacceptables résultent des choix qui sont faits (ou non) et qui conditionnent notre capacité à accompagner de façon humaine nos élèves et personnels et de répondre aux difficultés spécifiques qu'ils peuvent rencontrer.

L'ensemble des personnels restera attentif à ce que des mesures concrètes soient prises afin de restaurer un fonctionnement harmonieux de l'établissement.

Les personnels en droit de retrait du lycée Eugène Hénaff (Bagnolet)